

ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS
D'EPCI DES CÔTES-D'ARMOR

AMF22 INFOS



Directeur de la Publication : Ronan KERDRAON – **Rédacteur** : Frédéric LE MOULLEC
Membre du Comité de rédaction : Carine DESGUÉ

INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES

ADIL des Côtes d'Armor Permanences 2024

Vous trouverez en **annexe 1**, le **planning des permanences de l'ADIL pour l'année 2024**.

L'ADIL vous remercie de bien vouloir afficher et/ou faire circuler cette note comme à votre habitude. Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site internet : <https://www.adil22.org/ladil-des-cotes-darmor/nous-trouver-nous-contacter/permanences/>.

Les usagers peuvent prendre rendez-vous sur le site internet également.

Pour rappel, l'ADIL n'effectue pas de permanences pendant les vacances scolaires.

Agence de l'Eau Loire-Bretagne – Délégation Armorique Dispositif Fonds Vert et mesures d'accompagnement de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030

Restauration des continuités écologiques

Afin de valoriser la biodiversité au sein des emprises communales rurales, nous souhaitons attirer votre attention sur des **possibilités de financements, au titre de la restauration de la continuité écologique**, qui pourraient intéresser votre collectivité. Le déploiement du dispositif Fonds Vert et des mesures d'accompagnement de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030, **permet en effet de financer jusqu'à 80 % des études d'ingénierie et des actions de résorption aux principaux obstacles à la continuité écologique**.

A titre d'exemple, **ces financements pourraient concerner des projets d'implantation et/ou de restauration de haies bocagères au sein des emprises communales (ex : chemin, route...)** permettant de restituer un réseau d'échanges pour les espèces animales.

D'autres actions peuvent également être financées :

- Passage à faune sur les infrastructures linéaires de transport,
- Restauration de milieu naturel en zone agricole ou forestière dégradée,
- Réduction de la pollution lumineuse liée à la trame noire

Vous trouverez ci-dessous le lien pour consulter le cahier d'accompagnement et accéder au formulaire afin de déposer votre candidature de façon dématérialisée.

[Réduire les pressions sur la biodiversité de votre territoire \(beta.gouv.fr\)](https://beta.gouv.fr)

La délégation Armorique de l'agence de l'eau Loire Bretagne gère ce dispositif d'aides financières ; elle est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans la préparation de votre candidature.

Opérations de restauration des massifs dunaires

Nous souhaitons attirer votre attention sur des **possibilités de financements, au titre de la protection des systèmes terrestre et marins dégradés**. Des communes littorales sont directement concernées par la présence sur leur territoire de massifs dunaires dégradés. Le déploiement du dispositif Fonds Vert et des mesures d'accompagnement de la Stratégie Nationale Biodiversité 2030 **permet en effet de financer jusqu'à 80% des opérations de restauration de ces massifs dunaires**.

À titre d'exemple, ces financements peuvent concerner :

- la réalisation d'un diagnostic des pressions et des enjeux,
- la stabilisation du sable par la mise en place de ganivelles,
- la restauration végétale avec des opérations de bouturage
- la mise en défens des zones sensibles à la fréquentation humaine,
- l'installation de fils guide pour orienter et contenir les cheminements,
- la réparation des brèches d'érosion,
- la mise en place de panneaux d'informations et d'interprétation

Vous trouverez ci-dessous le lien pour consulter le cahier d'accompagnement et accéder au formulaire afin de déposer votre candidature de façon dématérialisée.

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/reduire-les-pressions-sur-la-biodiversite/>

La délégation Armorique de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne gère ce dispositif d'aides financières ; elle est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider dans la préparation de votre candidature.

Contact : Sandie LEMENU, Chargée d'Intervention Fonds Vert à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, Délégation Armorique : 02 96 33 20 79 ou sandie.lemenu@eau-loire-bretagne.fr

INFORMATIONS NATIONALES

AMF Nationale

Déclaration commune sur le projet de réforme de la fonction publique

La déclaration ainsi que la contribution des employeurs territoriaux sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.amf.asso.fr/documents-declaration-commune-sur-projet-reforme-la-fonction-publique/42207>

Du 7 juin au 7 juillet, fêtons la mer et les littoraux

L'article et le courrier sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.amf.asso.fr/documents-du-7-juin-au-7-juillet-2024-fetons-la-mer-les-littoraux/42216>

**Article 17 Projet de loi de simplification de la vie économique :
Face à des acteurs dominants dans le déploiement des infrastructures de
téléphonie mobile, il est nécessaire de rééquilibrer les relations
contractuelles avec les maires**

Le communiqué de presse est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.amf.asso.fr/documents-article-17-projet-loi-simplification-la-vie-economique-face-acteurs-dominants-dans-deploiement-infrastructures-telephonie-mobile-il-est-necessaire-ree/42223>

SACEM

Fête de la musique 2024

Dans le cadre de la fête de la musique 2024, la SACEM informe que ses adhérents peuvent retrouver l'ensemble des conditions exceptionnelles de gratuité, sur leur site avec le lien suivant :

<https://clients.sacem.fr/actualites/la-sacem-et-vous-0/la-sacem-soutient-la-fete-de-la-musique-2024>

L'ensemble des délégations Sacem du territoire reste à disposition pour tout complément d'information :

<https://www.sacem.fr/delegations>